

**Fondation de l'Abbaye des Grenadiers des Bioux en 1750** – par Charles-Edouard RoCHAT -

**AHB, YA8 – Résumé historique de la situation politique telle qu'elle s'est présentée vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, au moment de la fondation de l'Abbaye des Grenadiers des Bioux -**

Louis XIV est mort en 1715, laissant son pays ruiné. Louis XV lui succède, d'abord sous la régence. Au risque de provoquer une guerre avec l'Espagne, on renvoie l'infante Marie Anne en Espagne, et il épouse Marie Leczinska, fille de Stanislas Leczinski, roi de Pologne. La guerre de succession d'Autriche se termine par la paix d'Aix la Chapelle en 1748. La France s'épuise dans des guerres continentales, ce qui prépare la perte de ses colonies, malgré des valeureux soldats au Canada.

La vie dissolue du monarque jette toujours plus de discrédit sur la monarchie et prépare la révolution qui se fera sous Louis XVI. Déjà Montesquieu, Voltaire et J.J. Rousseau attaquent ouvertement le régime ébranlé.

Dans notre pays, l'aristocratie se cramponne au pouvoir. Un peu partout des citoyens éclairés relèvent la tête et cherchent à établir la démocratie.

Notre canton semble cependant satisfait de la domination de LL.EE. de Berne qui se montrent adroitement paternelles avec leurs sujets. Elles se sentent d'ailleurs acquises d'un droit à leur reconnaissance en leur fournissant à bas prix des céréales durant les années de disette. La tentative de Davel, en 1723, semble ne pas avoir de lendemain. Le Major a d'ailleurs été condamné par ses compatriotes, et Berne même a adouci la sentence des juges de Lausanne qui avaient ordonné de trancher le poing avant l'exécution capitale.

Cependant, au sein même de l'oligarchie patricienne, des voix se font entendre qui réclament un retour à la démocratie. C'est en 1749 que le trio Henzi, Vernier et Fueter tente de renverser le gouvernement bernois. Trahis, les conspirateurs payèrent de leur vie leur entreprise malheureuse. On dit que le bourreau dut s'y prendre en plusieurs fois pour décoller les têtes. Henzi, qui assistait au supplice de ses camarades, voyant la maladresse de l'exécuteur des hautes œuvres du gouvernement bernois, eut cette réflexion amère : « Tout est corrompu dans ce régime, même le bourreau ! »

Quelles furent les réactions de cette tentative dans le pays de Vaud ? La lettre de félicitations adressée par la Ville de Rolle à LL.EE. nous renseigne. Nous en extrayons ce passage :

« Nous avons donc, hauts et puissants Seigneurs, bien de justes objets d'adresser nos actions de grâces les plus humbles et les plus ferventes à ce grand Dieu de ce qu'il Lui a plu, par un effet de sa divine bonté, que cette conjuration, qui nous a paru des plus détestable et des plus horrible, et à laquelle on ne peut penser sans frémir, ait été heureusement découverte. Veuille encore la bonté du tout Puissant détourner de dessus l'Etat et de dessus les Illustres membres qui le

composent, tous pernicieux complots et machinations, et les maintenir, protéger et faire fleurir jusques à la fin des siècles. Ce sont là, Hauts et Puissants Seigneurs, nos vœux les plus ardents et les plus sincères. Nous en faisons aussi en particulier pour la conservation et prospérité de Vos Excellences de laquelle nous avons l'honneur d'être avec le plus profond respect, ILLUSTRES, HAUTS ET PUISSANTS SEIGNEURS, les très humbles, très obéissants et très soumis serviteurs.

Le gouverneur et Conseil de la Ville de Rolle, le 15 juillet 1749.

Frédérich le Grand, roi de Prusse, envoya également une lettre de félicitations à la Ville de Berne.

Ailleurs aussi, on relevait la tête. C'est à peu près à la même époque que Nicolas Chenaux tenta de destituer le gouvernement de Fribourg, et que le trio Péquignat de Courgenay, Lion et Riat, tente de soulever l'Ajoie.

C'est le moment aussi où Pierre Fatio fut décapité à Genève pour le même motif.

Cependant un événement heureux pour le Jura et pour la Vallée de Joux également, eut lieu à cette époque : l'implantation de l'horlogerie dans nos montagnes à la suite de l'ingéniosité de Daniel Jeanrichard.

Tant de sang répandu ne l'a pas été en vain, qui a fait germer l'esprit de liberté qui fleurira plus tard, au prix de nouveaux sacrifices. 1789 n'est plus très loin, ainsi que la proclamation des Droits de l'homme.

Qu'en est-il de notre Vallée et de notre petit village des Bioux, Es Bio, dont les maisons basses couvertes de tavillons s'égrènent tout au long de la route qui longe le bois en Groenroux, passe aux Murailles et à proximité de la tannerie installée aux Pilotes, rejoint Chez Bourquin puis descend à Praz Bazin (Chez Grosjean), pour remonter à l'établissement du moulin de Vers la Scie, puis à l'importante agglomération de Chez Aaron et qui, de là, traverse les marais et tourbières de la Grande Partie alors déserte, s'infléchit à nouveau vers le lac aux Tâches, puis passe au Hameau Chez les Berney détruit avec presque tout le Bas-des-Bioux lors de l'incendie du 18 août 1872, et s'en va par la Barbille contre le Chenit.

Les gens vivent sans grande ambition, principalement de l'élevage du bétail, en fidèles sujets de LL.EE., loin des bruits de la terre. Il est cependant certain que quelques garçons aventureux prennent du service à l'étranger, et que l'un ou l'autre aura été au service du roi. Il est probable aussi que plusieurs d'entr'eux durent prendre part à la seconde bataille de Willmergen, en 1712, puisque ce furent les bataillons du Pays de Vaud qui donnèrent l'assaut final et décidèrent du sort de la bataille. Davel, alors capitaine, s'y distingua à la tête de ses troupes.

Nous savons, par des pièces déposées aux archives du village, mais qui, malheureusement, furent détruites pour faire de la place avant la construction du

local actuel, que des réquisitions furent ordonnées par les Bernois en vue de cette campagne. Les dames d'alors furent obligées de faire de la charpie destinée aux blessés.

La chapelle a 52 ans. Elle a été construite en 1698. Elle n'a, semble-t-il, pas eu de cloche au début, du moins pas celle qui y est actuellement, et qui appelle les fidèles à l'église depuis 1744.

Cette cloche, que chaque habitant du village devrait connaître, est une très belle pièce. Elle porte les armes de Berne, ce qui n'a rien d'étonnant, car elle a été donnée au village par le bailli de Romainmôtier, Rod. de Diesbach, l'an 1747, comme en témoigne l'inscription qui figure en toutes lettres sur l'airain. Elle a été fondue par Wolf Muesli, citoyen de Berne, et porte en vieil allemand la devise : Fonds-moi, moule-moi et accorde-moi pour la gloire de Dieu.

Les familles qui vivent dans la commune sont désignée sur la cloche de l'église de l'Abbaye, fondue en 1742.

Ce sont, dans l'ordre d'inscription : Rochat-Berney-Reymond-Guignard-Dunand-Cart-Aubert-Golaz-Bourquin (Burovin).

La population était moins nombreuse que maintenant. Je possède la liste de tous les chefs de famille en date du 4 septembre 1767. Il y avait alors 103 chefs de famille, comprenant 167 mâles et 154 femelles (pour reprendre les termes de l'époque), soit en tout 321 personnes.

L'histoire du hameau peut être suivie facilement par les procès-verbaux du livre du Conseil, ainsi que par les comptes. Toutes les pièces ont été heureusement conservées et sont en très bon état. J'en extrais seulement deux décisions qui, mieux que de longues explications, nous mettront dans l'ambiance : du 20<sup>e</sup> janvier 1749 et du 17<sup>e</sup> février 1769.

Les biens communaux ont été en partie partagés entre les trois villages en 1768. Des indivisions datant de l'époque ont subsisté jusqu'en 1951. A ceux qui pourraient s'étonner que des anomalies administratives aient pu durer si longtemps, on peut répondre qu'il s'agit de la forêt et que cette longue période correspond à la durée d'une génération pour des arbres de belle venue.

Une partie des beaux sapins qui sont l'ornement de nos propriétés publiques et qui en font la valeur, sont contemporains de ceux qui fondèrent notre Abbaye. Jeunes sapelots alors, ils ont été remarqués par ceux que nous évoquons en ce jour le souvenir. Les générations des hommes ont passé. Eux sont toujours là, dressant vers le ciel leurs fûts entourés de leurs branches toujours vertes, vivants témoins qui ont vu défiler devant eux l'histoire de notre petit pays et passer à leurs pieds séculaires les hommes qui l'ont animée, et, en bonne place parmi eux, les confrères dont les noms sont indiqués en tête de notre registre des délibérations depuis 1750 à ce jour.

Écoutons ces vieux sapins et citons avec eux les dates principales de leur histoire qui est en même temps celle de notre Confrérie.

1750 : fondation de la Confrérie. En quel lieu se sont-ils rassemblés ? Probablement après le culte, ou quelque soir dans une pinte ou chez quelqu'un

d'entr'eux. Est-ce à la pinte communale ? Est-ce chez Pierre Félix, comme on appelait encore en 1840 le débit de boissons où s'élève actuellement la ferme de M. André Rochat ? Est-ce chez la Suzette, auberge célèbre qui accueillait ses hôtes près du lac, vers le Moulin, au-dessous de la maison propriété actuelle de M. Denis Berney ? Peu importe.

1768 : partage des biens communaux

1789 : Révolution française

1798 : invasion française. Libération de la domination bernoise, 24 janvier. République lémanique. Arbres de la liberté

1803 : 14 avril. Liberté et Patrie

1805 : entrée dans notre abbaye de Louis Philippe Siméon, fils de Samuel Berney. S'agit-il du patriote et ami de Napoléon qui vécut à l'Orient ?

1815 : Waterloo, pacte fédéral

1847 : le Sonderbund

1848 : constitution fédérale

1856 : occupation des frontières contre le roi de Prusse, Roulez tambours

1870 : occupation des frontières, guerre franco-allemande

1871 : entrée des Bourbakis

1872 : incendie du Bas-des-Bioux

1883 : le village gagne le procès contre la commune et recouvre ses propriétés

1898 : construction de la fabrique

1914-1918 : occupation des frontières, première guerre mondiale

1923 : construction du local

1939-1945 : occupation des frontières, deuxième guerre mondiale.

Et voilà brièvement résumées les étapes qui ont marqué l'histoire de deux cents ans. Notre Confrérie est toujours là, plus nombreuse et animée des mêmes sentiments. Puisse-t-elle continuer à maintenir la tradition et puissent ses membres, à l'instar des vieux sapins évoqués tout à l'heure, plonger profondément leurs racines dans ce petit pays et en poursuivre leur route les regards fixés vers le ciel.

Valmont, 23 juin 1950

Charles-Edouard Rochat

AHB, YA14

Le 4 janvier 1750

Ce même jour les Garson des Bioux étant assemblée ont résolu de fondé une Abay aux Bioux qui sera nommée l'Abay des Grenadier.

Voici les Reigle qui seront observée dans l'honorable Societé.

PREMIEREMENT Dite Société devrat être avec les habit unyforme suivant l'intention souveraine, Secondement personne ne pourra remettre sa place que premier fils vivant, plus personne ne pourra tiré que avec des fussi de Guerre

QUATRIEMEMENT tous garson ou veuf se marient devra livré quatre florin a la Société Et pour le premier garson qui lui naitra devra quatre florin de meme.

Cinqtiement tous ceux qui ne donneront pas a la sible devron un sol six Denié par chaque Coup manqué.

Sizièmement tous ceux qui ne se trouveront pas a l'assemblée après être avertis seront pour un florin d'amande chaque fois ;

Les sous nommé pour Dite Abaye sont Ceux Cy,  
Premièrement Abram fils du Sr. Abram Isaac Berney  
Secondement Jaques fut Jean Pierre Rochat  
Jean Samuel Reymond  
Jean Isaac Golaz            Jaque Berney  
Enoc Berney  
David Berney de groin Roux  
Jean Pierre Golaz  
Jean Samuel fils de Abram Rochat  
Jean fils feu Abram Berney  
Jean fils d'Abram Isaac Berney  
Frédérich Reymond  
Alexandre Berney  
Abram Reymond  
Joseph Berney  
Jean Isaac fils d'Abram Rochat  
Aron Rochat le Jeune

Les mêmes fondateur de l'Abey Donne en principal chacun 30 Fl Et pour entrage 2 Fl Comme aussi un pot de vin.

Copié de l'Acte constitutif de l'Abbaye des Grenadiers des Bioux. L'orthographe en a été respectée, mais l'abréviation désignant la valeur de la part constitutive, comme celle de l'entrage, n'est pas garantie.

Fait aux Bioux en vue de la célébration du deuxième centenaire, le 25 juin 1950.

Le 1 Janvier 1730

Ce même jour les garsen des lieux de ce  
parc ont été assembles devant une chapelle aux  
lieux qui sont nommez le Hay de Grenadier  
Voici les Règles qui seront observées dans  
l'honorable Société.

Premièrement dite Société devant être  
avec les habits uniformes suivant l'intention  
Souveraine, secondement personne ne peut  
remettre sa place que premier fils devant, plus  
postérieur ne pourra tirer que avec ses fusils de  
Chasse.

Quatrièmement tous garsen ou fils de  
celux de Terra Lure quatre florin à la  
Société et pour le premier garsen qui lui  
maître Terra quatre florins seulement  
Cinquièmement tous ceux qui ne travaillent  
pas à la sibe Devron en six six Deniers par chaque  
jour.

Sixièmement Tous ceux qui ne se trouvent pas  
pas à la sible, après avoir averti le garsen pour  
en florin de l'année (ce qui fait);

Les sous-noms pour Tite Maize  
sont ceux-ci,  
premierement Abram fils du Sr. Abram  
Isaac Bernuy,  
secondement Jacques fils de son père  
Jean Samuel Raymond.  
Jean <sup>Isaac</sup> Golaz  
Jacques Bernuy  
Gilles Bernuy de gitein Roue  
Jean Pierre Golaz  
~~Jean Samuel fils de son Sr. Abram~~  
Jean fils de son père Bernuy  
Jean fils de son père Isaac Bernuy  
Friedrich Raymond  
Alexandre Bernuy  
Abram Raymond  
Joseph Bernuy  
Jean Isaac fils d'Abram Rochat  
Aron Rochat le Jeune

Les noms fondateurs de la brig. Gène en  
prin cipalpat (chaquun 3000 e  
Et pour entree diff. 600 l'ome aussi un pot de vin